

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 5

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

brindilles, du bois pourri, afin d'obtenir une fumée qui calme les abeilles. Un apiculteur m'avait conseillé, un jour, d'utiliser la pipe. Mal m'en a pris ! Au beau milieu de mon travail, je fus saisie de vertiges et contrainte d'abandonner précipitamment ruches et abeilles !

Ouvrir une ruche sans précautions vestimentaires peut très bien réussir, mais il suffit d'une abeille qui pique pour que toutes les autres se déchaînent.

Lorsque j'ai un moment — hélas pas assez souvent — j'aime m'installer à deux ou trois mètres du rucher pour regarder travailler tout ce petit monde. Tout y est parfaitement organisé en faveur de la communauté et de l'espèce. Chaque tâche est scrupuleusement remplie par celles qui en sont responsables. Il n'y a jamais de contestation, de confusion. Depuis quelques temps, on parle beaucoup dans notre société de la théorie du groupe. Psychologues et sociologues n'ont rien inventé en affirmant que l'avenir est voué à la technique du groupe et à la communauté de travail, sous toutes ses formes, si l'homme veut survivre d'une manière valable. Les abeilles le savent depuis fort longtemps.

Ces demoiselles sont des personnes qui méritent le respect à tout point de vue. Pour ma part, je suis persuadée qu'elles en sont conscientes et qu'elles réagissent par rapport à la manière dont on les traite, qu'on soit amateur ou professionnel.

D. U.

Tiré du journal «Coopération» par U. Torche.

Variétés

LE DOUANIER PERSPICACE

C'était un petit poste de frontière au trafic fort réduit.

Un jour survient un homme à bicyclette ; tout naturellement il s'arrête ; le douanier, d'un œil inquisiteur le toise, examine le vélo, quand un petit paquet, fixé sur le porte-bagages, attire son attention.

— Que transportez-vous là-dedans ? interroge le fonctionnaire.

— Du sable.

— Bon, passez.

Le lendemain, le cycliste se présente de nouveau au même poste. Sur le vélo, toujours un petit bagage.

— Vous prétendez sans doute que c'est encore du sable, grogna le douanier.

— C'est du sable, fit l'homme laconiquement.

— Ça suffit, passez au poste.

Il y entra, on défit le paquet, on l'ouvrit, c'était du sable !

— A quoi diable employez-vous ce sable ?

— Je monte un garage... à vélos !

— Vous pouvez aller.

Le jour suivant, il survient encore, mais cette fois il a deux paquets.

— Deux paquets ? interroge le douanier soupçonneux.

— Oui, répartit l'homme, j'ai du sable blanc et du sable jaune.

Cette fois le douanier sourit malicieusement, se jurant qu'on ne la lui ferait pas plus longtemps.

— Au poste, fit-il au passant. Là, on le fouille jusque dans les moindres ourlets de ses vêtements ; la bicyclette fut démontée, les pneus enlevés, les tubes palpés, soupesés.

Rien, absolument rien. Et l'homme passa.

Et l'homme revint, et l'homme repassa, toujours à bicyclette, toujours transportant de petits sacs de sable auxquels on ne prenait plus garde.

Et chaque jour, pendant des mois et des mois, l'homme passa sans être inquiété. Pourtant le douanier restait soupçonneux... et quelque doute finit par naître dans son esprit, quand un jour l'homme ne parut plus.

Vingt ans passèrent, le fidèle employé des douanes était retraité. Un jour, il passa aussi la frontière et s'arrêta dans une auberge. Bientôt, un consommateur attira son attention ; pas de doute, cette tête ne lui était pas inconnue, il engagea la conversation. Quand la confiance fut établie entre les deux interlocuteurs, le douanier questionna :

— Alors, vous me reconnaissiez, j'étais au poste lorsque vous passiez tous les jours ?

— Bien sûr !

— Aujourd'hui vous ne risquez plus rien, c'est trop vieux... je suis retraité ; je paie la tournée si vous me dites ce que vous passiez !

— Ben... des vélos !

(De Toc, adapté par G. C.)

QUANT L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ

Il nous a paru intéressant de relater ici la causerie d'un inspecteur des ruchers vaudois en retraite, causerie prononcée en février dernier à l'assemblée de la section du Gros-de-Vaud, par M. Mermoud. Coup d'œil rétrospectif sur une période de 29 ans, reflet d'une longue et laborieuse activité au cours de laquelle la diversité des aventures a certainement agrémenté le travail de l'inspecteur.

Rédaction.

M. le préfet du district d'Echallens,
M. l'inspecteur cantonal des ruchers,
et vous tous apiculteurs,

« Autour d'une démission », c'est le titre de la causerie que je vous ai promise le 17 juillet. Je dis autour car la démission n'est qu'une formalité, ce qui importe ce sont les « à côtés » qu'au moment de vous parler pour la dernière fois, je vous apporte au terme de 29 ans d'activité comme inspecteur régional des ruchers, au moment enfin venu de rendre les armes, de remercier pour la confiance qui m'a été témoignée jusqu'à aujourd'hui et de rentrer dans le rang. Autour d'une démission, celle d'un fonctionnaire, qui, tout petit soit-il, avait une tâche à remplir, une responsabilité à endosser, un comportement à observer et enfin, comme il se doit, un compte à rendre. C'était en 1937 lorsque mon prédécesseur Meystre remit l'inspecteurat des ruchers pour les cercles de Bottens et d'Echallens vacants. Pressenti pour le remplacer, présenté par l'ancien président Alfred Jaunin, j'étais nommé le 12 août et le 17 assermenté par M. Bezençon, préfet. C'est à ce moment que j'ai senti tout le sérieux de la tâche qui allait être la mienne et qui sera celle de mon successeur. Le rucher de M. Jean Jaccoud, à Echallens, fut le début de mon activité en 1938, au cours de laquelle il fallut faire la connaissance de tous les possesseurs de ruches de ma circonscription. Les premiers contacts n'étaient pas toujours faciles, mais la seconde fois déjà, changement total ; j'avais affaire à des apiculteurs qui s'ouvraient à mes questions, qui me confiaient leursheurs et malheurs, me demandaient des conseils et parlaient la mine souriante.

Vingt-neuf ans c'est long, avouons-le ; on complète ses connaissances, ne serait-ce déjà que pour soi-même ; on constate les monumentales erreurs commises par les débutants, dont quelques-uns restent des apprentis toute leur vie et qui ne peuvent comprendre la complexité de la conduite d'un rucher. Heureusement, il y a les autres et des ruchers impeccablement tenus, où se trou-

vera peut-être celui qui sera appelé à prendre la relève. Le rôle de l'inspecteur est de rechercher les cas de maladies combattues par la loi, de visiter les ruches qui doivent changer de domicile et taxer, lorsque des colonies doivent être détruites. La santé des ruches est très satisfaisante hormis les maladies nouvellement connues, contre lesquelles on n'a pas de remède.

La visite des ruchers rappelle à la longue bien des souvenirs qui agrémentent la monotonie de cette activité.

Un jour rentrant de Goumoëns-la-Ville, l'apiculteur avait été trop généreux et pour cause jamais, au retour, la route m'avait paru si étroite. Une autre fois, c'est l'accueil dans une chambre de réception qui m'attarde un tout petit peu ; on parle d'abeilles, bien sûr, mais aussi de politique. A côté de la cheminée rustique, du rouet, de la quenouille où il ne manque vraiment que la reine Berthe, dans le cas particulier non pas une reine pour filer, mais bien une reine pour tenir le ménage de deux bons garçons ; alors on va voir ces abeilles ! Une autre fois c'est avec une Vreneli qu'il faut faire la visite et j'ai eu l'agréable mission de mettre un voile sur un magnifique décolleté au relief qui aurait troublé les regards indiscrets d'un célibataire, mais quand on est marié on ne s'énerve pas pour si peu, on apprécie que la différence ! A la bifurcation des Berchères, un gendarme fait un contrôle de route ; de loin, il voit venir un gaillard avec une sorte de turban sur la tête, au guidon du vélo, un engin qui fait de la fumée, sans carte d'identité et avec peu d'explications, Pandore convaincu m'a laissé passer.

Apiculteurs du Gros-de-Vaud, 29 années se sont écoulées parmi les plus belles qui ont marqué de leur empreinte la vie d'un apiculteur. Tout naturellement on fait le point, on jette un regard en arrière, on considère le chemin parcouru et par la mémoire, je revois la belle figure de ces maîtres en apiculture ; je veux parler des anciens présidents et anciens membres du comité de notre section.

Aujourd'hui, un serviteur de l'apiculture s'en va, non pas après fortune faite, mais avec un bagage de souvenirs inoubliables. Au terme de ce rapport il me reste à souhaiter à celui qui sera mon successeur, une brillante et féconde carrière ; il me reste encore la conviction d'avoir fait ma part et si, dans l'accomplissement de mon mandat, j'ai eu des déceptions ou de la peine : pour nos abeilles et l'apiculture, on ne le regrette jamais.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Société d'apiculture « La Côte neuchâteloise »
† Alphonse HENRY, Saint-Blaise

Le 23 septembre 1966, M. Alphonse Henry, de Saint-Blaise, s'est éteint à son domicile après plusieurs mois de grandes souffrances, d'un mal qui ne par donne pas. Il était membre de notre société depuis 1936. Il prit part à plusieurs de nos assemblées et manifestations, où il a eu l'occasion, au moment où notre groupement traversait des difficultés, de montrer la voie de la sagesse et de communiquer de son enthousiasme aux responsables dévoués de la société.

Son activité a été particulièrement féconde puisque en dehors de ses préoccupations professionnelles il avait accepté la direction des affaires communales de son domicile, comme président. Malgré cela, ses abeilles placées dans un endroit retiré à environ deux kilomètres de sa villa, n'ont manqué de rien. Il les soignait, comme il entreprenait toutes ses occupations, c'est-à-dire avec amour et minutie.